

Un nouveau projet de **parc solaire** géant est dévoilé en Valais

Page 15

Le patron de Tesla, **Elon Musk**, va-t-il démissionner de Twitter?

Page 17

Exilé en Suisse, l'écrivain kirghize **Zenishbek Edigeev** raconte la chute de l'URSS

Page 24



STEEVE LUNCKER-GOMEZ

Monde

Suisse
Economie
Culture et société
La der

COP15 à Montréal

L'accord «historique» pour la biodiversité suffira-t-il?

Les pays du monde entier ont adopté lundi un texte qui doit enrayer la destruction du vivant. Encore faudra-t-il l'appliquer.

Virginie Lenk

On ne plaçait pas beaucoup d'espoir dans cette énième COP, avec en tête l'échec des «objectifs d'Aichi», l'accord précédent adopté au Japon en 2010 et dont quasi aucun but n'avait été atteint. Puis dimanche est arrivée la Chine, présidente de cette COP15 tenue à Montréal, avec un texte qui a mis tout le monde d'accord. Accord adopté en pleine nuit par des délégués épuisés par un marathon diplomatique.

Concrètement, ce «pacte de paix avec la nature» est une feuille de route pour protéger 30% de la planète d'ici à 2030. À ce jour, seuls 17% des terres et 8% des mers le sont. Il propose aussi une enveloppe de 30 milliards de dollars d'aide annuelle à la conservation pour les pays en développement. «Aujourd'hui, nous faisons un pas audacieux pour protéger la nature, l'eau que nous buvons, l'air que nous respirons», s'est félicité Steven Guilbeault, le ministre de l'Environnement du Canada, pays hôte du sommet.

Viser les 50%

Le texte donne également des garanties pour les peuples autochtones, gardiens de la biodiversité. Essentiel, car s'ils ne représentent que 6% de la population mondiale, ils gouvernent et gèrent au moins 25% de la surface terrestre, qui concentre près de 80% de la biodiversité.

«Ce sont ces personnes qui gèrent la nature en y vivant, et nous saluons cet accord, qui reconnaît enfin cette tâche, réagit Jane Carter, spécialiste chez l'ONG Helvetas. Au Laos par exemple, les communautés du nord du pays vivent dans la forêt où l'agriculture n'est plus viable, mais ils la maintiennent dans l'optique d'un usage durable. Au Népal, cela fait quarante ans qu'il existe un plan de préservation de la forêt, et c'est un succès, alors qu'on prévoyait sa destruction.»



«Il faut passer du papier à la mise en œuvre», a averti Virginijus Sinkevicius, commissaire européen à l'environnement. AFP

L'accord est déjà vu comme l'équivalent, pour la biodiversité, de l'objectif de l'Accord de Paris de 2015 visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. Si tous saluent cette percée en avant, selon les scientifiques, les 30% ne doivent toutefois être

qu'une étape: à terme, c'est la moitié de la planète qu'il faudra protéger pour espérer sauvegarder l'essentiel de la biodiversité.

Et de rappeler que 75% des écosystèmes mondiaux sont altérés par l'activité humaine et plus d'un million d'espèces sont menacées de disparition. En réponse, le texte prévoit aussi la restauration

d'ici à 2030 d'au moins un tiers des écosystèmes dégradés.

De l'argent pour le Sud

Quant à la question brûlante du financement, sur laquelle se déchirent le Nord et le Sud, la proposition chinoise a là encore emporté l'adhésion générale: au

moins 20 milliards de dollars d'aide internationale annuelle pour la biodiversité d'ici à 2025, et au moins 30 milliards d'ici à 2030. Une coalition menée par le Brésil, l'Argentine, l'Indonésie et de nombreux États africains réclamaient pourtant bien plus, 100 milliards.

«La grande question est de s'assurer que cet argent ira bien à ceux qui en ont le plus besoin, à savoir les communautés locales, souligne Jane Carter. Il faut un cadre et des mécanismes qui assurent que cela se fasse correctement. Beaucoup d'ONG sont engagées dans cette surveillance, et ces dernières années, les peuples indigènes eux-mêmes se font toujours mieux entendre sur la scène internationale.»

«L'histoire nous jugera tous si nous ne tenons pas la promesse faite aujourd'hui.» **Marco Lambertini**, directeur général WWF International

Par ailleurs, un nouveau fonds sera mis en place dès 2023 au sein du Fonds pour l'environnement mondial déjà existant, pour répondre plus rapidement aux besoins des États les plus vulnérables.

Pas de contraintes

Reste à savoir si ces ambitions communes peuvent aboutir concrètement, alors qu'il manque de véritables contraintes si les 196 membres s'éloignent de leur trajectoire, comme le déplore Greenpeace Suisse. Les pays ont certes adopté un mécanisme de planification et de suivi commun, avec des indicateurs précis. Mais le texte est moins contraignant que celui de l'Accord de Paris.

«Il faut maintenant passer du papier à la mise en œuvre», a averti lundi Virginijus Sinkevicius, commissaire européen à l'environnement. «Les gouvernements ont choisi le bon côté de l'histoire à Montréal, a renchéri Marco Lambertini, directeur général du WWF International. Mais l'histoire nous jugera tous si nous ne tenons pas la promesse faite aujourd'hui.»

Sujet en suspens, celui des pesticides, qui a opposé l'Union européenne à des pays comme le Brésil, l'Inde ou l'Indonésie. Au final, les pays s'engagent à «réduire de moitié au moins le risque global lié aux pesticides et aux produits chimiques hautement dangereux». «Cet objectif aurait pu être formulé plus fermement», regrette Jane Carter.

Là encore, le contrôle sera difficile. Peu de place enfin pour la lutte contre la pollution plastique, qui n'est mentionnée que de manière assez floue dans l'accord.

Commentaire

Après l'audace, les actes s'il vous plaît

Virginie Lenk
Rubrique Monde



L'ambition est là. Preuve en est le coup de maître de la présidence chinoise qui est passée en force durant les dernières minutes d'une longue nuit à Montréal, allant jusqu'à ignorer le refus de la République démocratique du Congo d'adopter l'accord. Mais saurons-nous dans l'audace

transformer l'essai? Arrivons-nous d'ici à 2030 à préserver un tiers de la planète, et à faire de ces terres et de ces océans des sanctuaires dans tous les sens du terme? Ce sont les questions qui se posent à l'issue de la COP15.

En vérité, comme l'expliquait récemment dans «Le Monde» l'auteur d'une étude sur le sujet, ces aires sont créées depuis des décennies en fonction de leur faible coût pour l'activité humaine - comparez par là, celles qui ne rap-

portent pas grand-chose - plutôt que pour un gain réel en matière de biodiversité. Les zones riches en poissons ont par exemple été trois fois moins protégées que celles où il y en a moins.

Le curseur des États va donc hésiter ces prochaines années entre exploitation lucrative et protection des espèces. Les zones qui stockent du carbone, comme les forêts primaires ou les tourbières, devront aussi être tout en haut de la liste. Il faudra créer des corridors entre elles, pour permettre

aux espèces de circuler, nous disent les experts. Et éviter de faire de ces aires protégées les derniers ghettos de notre nature à l'agonie.

Cet accord suscite néanmoins un réel espoir pour la société civile: dès aujourd'hui et jusqu'à 2030, les ambitions de chacun des États seront revues tous les deux ans, avec, pour les cancrs, la menace de bloquer les aides internationales. Il nous appartiendra alors de demander des comptes à nos dirigeants.